

Ce que je trouve de plus révoltant dans toute cette affaire, c'est la duperie pure et simple à laquelle se livre le gouvernement actuel à propos de ce financement. Soit dit en passant, il n'y a qu'un ministre à la Chambre pour l'instant. Voilà bien tout le cas que le gouvernement fait du public canadien. Il s'agit d'accorder une autorisation à une société de la Couronne qui se chiffrera à 26 milliards, mais le ministre responsable, celui de l'Industrie et du Commerce (M. Horner), ne s'est même pas présenté à la Chambre aujourd'hui, et il n'a donc pas pu intervenir en faveur du bill. Aucun de ses suppléants n'est à la Chambre. C'est révoltant.

M. Young: Faites votre petit numéro.

M. Stevens: Que l'on comprenne bien. Quand je parle de cette autorisation et quand je dis que d'ici quinze ans le gouvernement actuel ou un autre apprendra probablement, qu'il devra faire son deuil de 25 p. 100 des sommes prêtées, la pire fourberie du gouvernement actuel en ce qui concerne la Société pour l'expansion des exportations, est de prétendre que l'argent qu'elle reçoit n'est pas une obligation du Canada.

Voyons un peu ce qu'on a fait. Dans les budgets soumis à la Chambre, on avait l'habitude d'indiquer très clairement que les sommes requises pour financer les sociétés de la Couronne étaient incluses dans les besoins financiers du gouvernement. Par exemple, si Petro-Canada avait besoin d'argent, on l'inscrivait sous les besoins financiers du gouvernement du Canada. Si la Société pour l'expansion des exportations avait besoin d'argent, c'était également inscrit. Toutefois, nous constatons maintenant qu'on a camouflé de façon fort commode toute allusion à ce genre de financement dans les documents budgétaires sous forme d'une simple note à ces documents.

A cet égard, je renvoie les députés au dernier budget de l'actuel ministre des Finances (M. Chrétien), qui a été présenté à la Chambre le 10 avril 1978. On y énonce divers besoins financiers du Canada. On y signale que les dépenses totales des comptes nationaux s'élèvent à 49,775 millions de dollars. On y signale également que les besoins de financement, selon qu'ils sont calculés sur une base budgétaire ou d'après les comptes nationaux, peuvent s'élever jusqu'à 11 milliards et demi de dollars.

Voilà où est la supercherie. Ce n'est qu'à la page 27 des notes du ministre des Finances que l'on aborde la question de l'emprunt direct par les sociétés de la Couronne ou les organismes de l'État. Voici ce qu'il dit à ce sujet:

Pour évaluer les besoins de 1978-1979, on a prévu que ces emprunts directs des sociétés mandataires continueraient et qu'en particulier, la Société pour l'expansion des exportations financerait la majorité de ses besoins par des emprunts directs.

Bref, l'année dernière, selon cette note, les sociétés de la Couronne, soit Petro-Canada, la Société pour l'expansion des exportations et l'Eldorado Nucléaire, auraient emprunté 350 millions de dollars, et l'année précédente, 463 millions. On prétend maintenant que les besoins de financement du gouvernement ne tiennent pas compte de ces besoins. C'est de la tromperie. C'est présenter les faits sous un faux jour.

On a pris une année de base qui comprenait les emprunts de Petro-Canada et de la Société pour l'expansion des exportations, ce qui gonfle les chiffres, et comparé les dépenses et les

Expansion des exportations—Loi

besoins actuels à cette année de base, sans préciser que cette fois, les emprunts de Petro-Canada et de la Société pour l'expansion des exportations ne sont pas inclus dans les montants bruts. C'est vraiment présenter les faits sous un faux jour. Malheureusement, les générations futures du Canada seront pénalisées et devront supporter cette charge que le gouvernement leur impose.

Certains partisans libéraux qui, je le remarque, sont silencieux aujourd'hui, ont pris l'habitude de dire: pourquoi nous demandez-vous d'inclure dans le total les emprunts des sociétés de la Couronne quand, en fait, elles empruntent en leur nom propre? On voudrait nous faire croire que les Canadiens n'ont rien à voir avec ces emprunts. Toutefois, comme cela se produit souvent, étant donné le secret qui entoure le gouvernement actuel, c'est des Américains que nous apprenons la vérité. La vérité n'est pas dévoilée à la Chambre et elle n'est certainement pas du domaine public, du moins ici au Canada.

On a fait présenter un mémoire très documenté au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Y figuraient divers exposés, dont l'un n'était qu'une simple reproduction du genre de dépliant que la Société pour l'expansion des exportations a envoyé à Washington au sujet de sa campagne de souscription aux États-Unis.

Je trouve cela très intéressant. Mon exemplaire date de juin 1977. Les deux parties en cause sont Salomon Brothers et Wood Gundy Incorporated. Le montant emprunté par la Société pour l'expansion des exportations aux États-Unis s'élèvera à 50 millions de dollars américains, remboursable en août 1982. A la page 12 de cette circulaire, on trouve l'observation très intéressante que voici. Sous «Description des billets», on déclare:

Les emprunts constitueront des obligations générales directes non garanties de la SEE et en tant que telles constitueront une obligation de la part de Sa Majesté du chef du Canada. Le paiement du capital et des intérêts sur les emprunts constituera une charge payable à même le Fonds du revenu consolidé du Canada. L'émission des emprunts est sujette à l'approbation du ministre des Finances du Canada et les emprunts seront créés suite à une résolution du conseil d'administration de la SEE.

Voilà donc ce que le gouvernement actuel déclare aux Américains qui prêtent ces fonds à la Société pour l'expansion des exportations. Il déclare audacieusement que les emprunts contractés par la SEE:

... constitueront une obligation de la part de Sa Majesté du chef du Canada. Le paiement du capital et des intérêts sur les emprunts constituera une charge payable à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Imaginez la duplicité achevée du gouvernement qui, connaissant la teneur de sa déclaration à Washington dont dépend l'autorisation d'émettre ces titres, fait ensuite volte-face et déclare dans son exposé budgétaire qu'il n'a pas à mentionner les emprunts de la Société pour l'expansion des exportations, car celle-ci les contracte en son nom propre. Ce n'est pas vrai. Le fait est que d'année en année ce sont des milliards de dollars qui viendront s'ajouter sous forme d'obligations directes du Canada souscrites au nom de la SEE sans que la Chambre puisse exercer son droit de regard au titre de ses pouvoirs en matière budgétaire jusqu'au jour où il faudra passer ces emprunts par pertes et profits. Ces sommes vont s'accumuler d'année en année.